

## Des jeunes nationalistes dans les années 1940 : les Jeunes Laurentiens

David Rajotte

Volume 8, Number 2, Spring 2008

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1022835ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1022835ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1492-8647 (print)

1927-9299 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Rajotte, D. (2008). Des jeunes nationalistes dans les années 1940 : les Jeunes Laurentiens. *Mens*, 8(2), 323–361. <https://doi.org/10.7202/1022835ar>

Article abstract

The *Jeunes Laurentiens* were a movement of young French Canadian nationalists who were active from 1940 to 1950. Though the movement has generated little scholarly interest, it was quite influential at its height and could count on the support of almost 5,000 members spread out between Winnipeg and Moncton. This article examines the thought of the *Jeunes Laurentiens* and shows that that the group offered an excellent synthesis of the eras nationalist discourse. The *Jeunes Laurentiens* were fervent supporters of Lionel Groulx and were involved in the anti-conscription movement, which contributed to their popularity. They believed that their youthfulness made them more apt to ensure the transformations that were necessary to the survival of the French Canadian nation.

# DES JEUNES NATIONALISTES DANS LES ANNÉES 1940 : LES JEUNES LAURENTIENS<sup>1</sup>

David Rajotte  
Département d'histoire  
Université de Montréal

## Résumé

Les Jeunes Laurentiens sont un mouvement de jeunes nationalistes qui œuvra au Canada français de 1940 à 1950. Ayant à son apogée près de 5 000 membres répartis de Winnipeg à Moncton, le mouvement eut un grand rayonnement, mais ne fut jamais véritablement étudié par les historiens. Cet article met en lumière la pensée du groupe de jeunes. Nous montrons qu'il offrit une excellente synthèse des poncifs nationalistes de l'époque. Les laurentiens étaient notamment des groulxistes convaincus. Ils furent par ailleurs très engagés dans la lutte contre la conscription, laquelle contribua à leur expansion. C'est leur jeunesse qui les rendait les plus aptes, croyaient-ils, à assurer les transformations nécessaires à la survie de la nation.

## Abstract

*The Jeunes Laurentiens were a movement of young French Canadian nationalists who were active from 1940 to 1950. Though the movement has generated little scholarly interest, it was quite influential at its height and could count on the support of almost 5,000 members spread out between Winnipeg and Moncton. This article examines the thought of the Jeunes Laurentiens and shows that that the group offered an excellent synthesis of the era's nationalist discourse. The Jeunes Laurentiens were fervent supporters of Lionel Groulx and were involved in the anti-conscription movement, which contributed to their popularity. They believed that their youthfulness made them more apt to ensure the transformations that were necessary to the survival of the French Canadian nation.*

Des sociologues et historiens affirment que les jeunes tendent à s'affirmer surtout en période de changements<sup>2</sup>. La décennie suivant la crise de 1929 fut ainsi marquée par l'apparition au Québec de l'Action catholique spécialisée et de nombreux groupes étudiants. C'est aussi des associations de jeunes nationalistes qui surgirent. Parmi les plus connues figurent les Jeunes-Canada et les Jeunesses patriotes. C'est environ à la même époque, soit en février 1936, que naquirent également les Jeunesses Saint-Eusèbe. Celles-ci furent créées par quelques jeunes adultes de la paroisse Saint-Eusèbe à Montréal qui s'étaient sentis délaissés des suites de la transformation de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC) en mouvement d'action catholique<sup>3</sup>. Ils lui reprochaient un manque d'intérêt pour le nationalisme<sup>4</sup>. Organisant ses propres activités, cette petite organisation essaïma rapidement dans les paroisses avoisinantes. C'est ce qui fit que les Jeunesses Saint-Eusèbe devinrent les Jeunes Laurentiens au cours de l'année 1940. Ils entamèrent dès lors une expansion qui les vit éventuellement se répandre dans les principaux lieux du Canada français. Il eut des laurentiens de Winnipeg à Moncton et dans les principales régions du Québec. En 1943, le mouvement s'ouvrit également aux jeunes femmes.

À leur apogée, les Jeunesses laurentiennes<sup>5</sup> comptaient environ 200 sections. Chacune d'entre elles pouvait contenir entre 10 et 30 membres. C'est ce qui fit éventuellement dire au père Lorenzo Gauthier, alors aumônier de l'association, que le groupe comptait 5 000 adhérents<sup>6</sup>. Plusieurs facteurs expliquent cette croissance. Le vide créé par les nouveaux rôles de l'ACJC a sans conteste aidé. Les Jeunes Laurentiens ont par ailleurs formé l'organisation de jeunes la plus impliquée contre la conscription. Suite à un discours, Paul-Émile Robert, président du groupe, eut à subir un procès pour des

déclarations jugées contraires à l'effort de guerre. Cet épisode offrit une bonne publicité. N'étant présents que dans la région de Montréal au début de 1942, les laurentiens se servirent de la conscription pour se répandre aussi loin qu'au Saguenay. Maurice Côté, président des Jeunes Laurentiens de Kénogami, confia s'être intéressé à l'association après en avoir entendu parler lors du plébiscite<sup>7</sup>. Parallèlement, plusieurs organisations ou personnalités nationalistes appuyèrent les Jeunes Laurentiens. Le chanoine Lionel Groulx fut un de leurs mentors tout au long de leur existence et devint officiellement leur aumônier en 1947. Des figures comme Esdras Minville, Richard Arès et François Albert-Angers étaient régulièrement invitées aux activités du mouvement. L'Ordre de Jacques-Cartier, par l'entremise de lettres circulaires, soutint officiellement les Jeunesses laurentiennes. Les Sociétés Saint-Jean-Baptiste (SSJB) de Montréal, Ottawa et Trois-Rivières finirent par considérer l'association comme des sections cadettes de leur propre organisation, c'est-à-dire comme une branche jeunesse complémentaire, mais indépendante<sup>8</sup>.

Malgré une influence certaine, les Jeunes Laurentiens furent jusqu'à présent négligés par l'historiographie. Aucune œuvre historique ne leur consacre plus que quelques lignes. L'information fournie est parfois même erronée. Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert qualifient par exemple le groupe de séparatiste, ce que ne furent jamais les laurentiens<sup>9</sup>. Ce qu'on retrouve dans l'historiographie est en fait surtout des informations factuelles très éparées sur ce groupe de jeunes. Robert Rumilly, dans son *Histoire de la province de Québec*, rapporte ainsi brièvement les activités anticonscriptionnistes de ce dernier. Paul-André Comeau, le même Rumilly et Raymond Laliberté dans leurs études respectives du Bloc populaire, de la SSJB et de l'Ordre de Jacques-Cartier relèvent sans les expliquer quelques liens qui

unirent les Jeunes Laurentiens aux organisations dont ils traitent. Quelques ouvrages sur l'histoire du catholicisme relatent, quant à eux, divers contacts entre l'Action catholique spécialisée et les Jeunes Laurentiens, mais sans jamais épiloguer sur ceux-ci. Au mieux, explique-t-on qu'ils eurent des tendances indépendantistes, ce qui est faux. Louise Bienvenue affirme que les jeunes catholiques se méfiaient des groupes de jeunes nationalistes<sup>10</sup>. Nos recherches montrent pourtant des contacts réguliers et relativement cordiaux entre les Jeunes Laurentiens et l'Action catholique spécialisée<sup>11</sup>. Seul Claude Bélanger, dans une thèse de doctorat qui n'a jamais vu le jour, a étudié sérieusement l'organisation. Il expliquait toutefois qu'elle est disparue en 1945<sup>12</sup>, alors qu'elle fut dissoute réellement en 1950 des suites de problèmes financiers. La croissance trop rapide et de mauvais placements entraînèrent en effet de sérieuses dettes et causèrent la ruine des laurentiens.

Diverses raisons peuvent expliquer cette carence historiographique. Outre quelques brochures et un manifeste, les publications du mouvement sont aujourd'hui très rares. Il n'existe ainsi à notre connaissance aucune collection complète de *La Vérité*, bulletin interne de l'association. Le manque d'intérêt les concernant est peut-être aussi lié au fait qu'ils ne furent ni de gauche, ni « progressistes » comme les jeunes turcs de Cité libre et les catholiques de gauche qui sont apparus autour de 1948-50. Les Jeunesses laurentiennes ont également été moins radicales et pétulantes que d'autres associations nationalistes, les Jeunes-Canada ou les gens de *La Nation* par exemple. On n'observe de fait qu'un faible intérêt pour l'indépendance chez les laurentiens et ils n'avaient pas d'attrait pour le fascisme et l'antisémitisme<sup>13</sup>. Les Jeunes Laurentiens ont pourtant développé une synthèse d'idéaux nationalistes qu'ils surent rendre accessibles à la jeunesse. Il

apparaît donc utile de dresser un portrait global de leur idéologie. Cette dernière empruntait certes beaucoup à d'autres, mais les Jeunesses laurentiennes avaient une conscience d'être jeunes qui les différenciait des nationalistes plus âgés. L'histoire de la jeunesse demeure encore en fait un domaine qui s'est très peu intéressé aux groupes de jeunes nationalistes canadiens-français. Une analyse plus poussée s'impose donc pour comprendre la portée de leur discours. Cet article tentera plus concrètement de montrer que les Jeunesses laurentiennes furent les porteurs des grands poncifs nationalistes de leur époque – ils étaient ainsi des groulxistes de la première heure – mais leur jeunesse les rendait en même temps les plus aptes, croyaient-ils, à assurer la survie de la nation. Sans l'existence d'un groupe de jeunes sérieux, c'est l'existence même du Canada français qui était mis en cause.

### **Pourquoi un groupe de jeunes nationalistes ?**

L'idée que l'association était le « mouvement de la jeunesse nationaliste<sup>14</sup> » revenait tel un leitmotiv et était à la base de la perception que les laurentiens avaient d'eux-mêmes. On expliquait ainsi que les Jeunesses laurentiennes étaient la seule ligue de jeunes qui « tend à faire de chaque Canadien français un patriote éclairé et actif, qui, sans aucun intérêt de groupe, défend et illustre le fait français<sup>15</sup> ». L'organisation existait en quelque sorte dans le seul but de regrouper leurs jeunes compatriotes sous la bannière catholique et française. Ils précisaient bien que leur organisation était ouverte à toute la jeunesse. Rosaire Morin, qui fut longtemps président du groupe de jeunes, demandait ainsi :

ne croyez-vous pas logique que de jeunes patriotes, d'où qu'ils viennent, de quelque milieu qu'ils soient, qui croient à la mission catholique et française de leur groupe ethnique, ne s'unissent en une association spé-

cialisée pour l'affirmation de leur vouloir vivre canadien-français<sup>16</sup> ?

De fait, les Jeunes Laurentiens étaient de provenances fort diverses. Des documents internes énumèrent les métiers d'adhérents présents à diverses réunions. Un bref examen permet de constater qu'environ le tiers d'entre eux étaient alors des cols blancs et travaillaient dans des bureaux. Un autre tiers occupaient des emplois manuels, tels électricien ou boucher. Le reste était essentiellement composé à moitié d'étudiants et à moitié de gens travaillant dans la vente. Paul-Émile Robert affirmait qu'il y avait en outre plusieurs cercles de laurentiens en milieu rural. L'organisation devait donc également compter un certain nombre de jeunes agriculteurs<sup>17</sup>.

Les Jeunes Laurentiens avaient été créés parce qu'ils souhaitaient servir la jeunesse. Ils étaient vus comme « un mouvement d'éducation nationale et une école de chefs<sup>18</sup> ». La formation de chefs était de fait un des buts fondamentaux de l'association. Le premier bulletin des Jeunesses laurentiennes précise ainsi que c'était le manque de chefs qui avait mis en danger la nation. Il fallait former des meneurs chez les jeunes, c'est-à-dire des individus qui savent agir, tenir le coup et qui sacrifient le plaisir pour la cause. « Une poignée de jeunes qui oseront tout pour Dieu et la Patrie<sup>19</sup> » pourraient seule permettre au Canada français de survivre. Une élite devait être constituée. C'est un idéal de vie qu'on voulait donner aux jeunes. Il fallait les former de leur temps et de leur milieu et les préparer aux tâches futures. Les Jeunes Laurentiens conviaient « la jeunesse à l'ascension vers la supériorité dans tous les domaines : l'économique, le social, le national, etc.<sup>20</sup> » Rosaire Morin affirma ainsi que, si l'organisation ne prenait pas d'ampleur, « c'en est fini du fait français en Amérique<sup>21</sup> ». Le mouvement croyait plus concrètement que la jeunesse est l'avenir. La société pouvait se transformer

si la jeunesse se transformait. On allait jusqu'à croire que « l'avenir du Canada français dépend en partie de l'inertie ou du courage des jeunes<sup>22</sup> ».

### **Des nationalistes groulxistes**

C'est le nationalisme qui différenciait les Jeunesses laurentiennes des autres groupes de jeunes. Le nationalisme était en fait à la base de leur doctrine. Les laurentiens croyaient plus concrètement que la nation était formée par l'histoire. Loin d'être une idée abstraite, la nation était vue comme une réalité léguée par les pères et forgée par l'environnement et les événements de l'histoire. Le nationalisme était alors respect et préservation de cette nation. Le mouvement insistait beaucoup sur le passé lorsque venait le temps d'expliquer l'essence du Canada français. On disait en fait souvent que les Canadiens français étaient légataires des plus grandes civilisations. « Notre culture [est] inspirée de la civilisation gréco-latine et du plus pur christianisme<sup>23</sup> » affirmait-on. C'était par la France que le Canada français pouvait être lié à l'antiquité classique. Le premier bulletin des Jeunes Laurentiens spécifiait ainsi que la France a transporté « sur la terre d'Amérique un peu d'elle-même, de son âme, de son sang et de sa civilisation<sup>24</sup> ». C'est « la France de Jeanne d'Arc, de saint Louis, de Veillot<sup>25</sup> », du classicisme et du moyen âge qu'on retrouve au Canada français. Le Canadien français est toutefois « devenu un type nouveau, [...] s'est détaché peu à peu du sol de la vieille France [...] »<sup>26</sup>. Il n'en est pas moins demeuré admirable et digne du plus grand respect. Il l'a été notamment par ses héros qui, de Champlain à Henri Bourassa en passant par Montcalm et Mercier, ont légué de nobles valeurs et ont permis la survivance du petit peuple<sup>27</sup>. Les Canadiens français d'aujourd'hui en étaient bien sûr les héritiers. Morin expliquait ainsi que « les traditions de nos vieux pères, [...] leurs



pensées et même leurs aspirations se sont transmises à travers les siècles<sup>28</sup> ». Le mouvement croyait que c'était la Providence qui avait voulu que cela soit conservé intact, ce qui faisait que la nation était voulue par Dieu<sup>29</sup>. Tout cela formait ce que le groupe de jeunes appelait le « fait français » ou le « miracle canadien ».

C'est le passé qui avait formé la nation. Les Jeunes Laurentiens se sentaient donc légataires de l'histoire, laquelle avait non seulement fourni une série de valeurs, de vertus et de traditions formant le Canada français, mais aussi une mission à accomplir. Les Jeunesses laurentiennes croyaient en effet que leur nation avait un destin particulier en Amérique. Ils disaient qu'elle avait un droit de survivance. Les pères avaient laissé un patrimoine d'une richesse inestimable dont il fallait assurer la continuité. Pour satisfaire aux desseins du Tout Puissant en terre d'Amérique, le mouvement souhaitait en fait conserver « dans toute leur pureté, les traditions de nos pères<sup>30</sup> ». Ces nobles origines et cette mission donnaient une « communauté d'idéals et d'intérêts » au Canada français. C'est en fait ce qui devait lui permettre de vivre. Rosaire Morin disait ainsi que « pour vivre, un peuple a besoin d'une mystique<sup>31</sup> ». C'est cette dernière qui provoque une action et porte à défendre les valeurs nationales.

L'importance donnée au passé par les Jeunes Laurentiens impliquait également tout un éventail de devoirs et leçons qui les amenait à se rattacher à l'histoire de plusieurs façons. Un des éléments les plus parlants est le nom même du mouvement. C'est en effet une volonté de filiation avec les ancêtres qui est à l'origine de l'appellation « Jeunes Laurentiens ». Cette dernière voulait en fait rappeler que le Canada français s'est d'abord construit sur les rives du fleuve Saint-Laurent. C'est pourquoi Rosaire Morin affirmait que « pour nous qui sommes fiers de nos pionniers, ce nom "Les

Jeunes Laurentiens” ne pouvait être plus symbolique et ne pouvait signifier plus clairement notre volonté de rester ce que nous sommes<sup>32</sup> ». Les laurentiens se donnaient par ailleurs des mots d’ordre du type : « Le passé nos pères l’ont fait, à nous de faire l’avenir<sup>33</sup> ». Puisque jeune, c’était d’abord à eux que revenait d’assurer la survivance du Canada français. Les Jeunes Laurentiens étaient en quelque sorte les premiers acteurs de la nation.

Ces conceptions nationalistes faisaient des laurentiens des groulxistes convaincus. Ils reconnaissaient non seulement être les disciples du chanoine et prêcher sa doctrine, mais croyaient être ses plus dignes légataires. On lui dit ainsi que « notre influence, nous vous la devons. Notre doctrine c’est votre pensée<sup>34</sup> ». Groulx en vint en fait à être non seulement vu comme un maître de doctrine, mais comme un exemple à suivre pour la jeunesse. Rosaire Morin dit ainsi au prêtre historien que « votre nom seul suffit à enthousiasmer les jeunes<sup>35</sup> ». « La jeunesse est derrière vous, et parce que derrière vous, leur chef, elle a foi en l’avenir » lui confiait-on par ailleurs<sup>36</sup>.

### **Des catholiques militants**

À l’instar du prêtre-historien, les Jeunes Laurentiens faisaient de la religion un élément majeur de leur idéologie. C’est ainsi que le catholicisme faisait partie intégrante de l’idée qu’ils se faisaient de la nation. Ils affirmaient que « le Canada [sic] français est, plus que toute chose, le fils de l’Église [...] »<sup>37</sup>. On pensait que la foi et le catholicisme étaient des constituants essentiels du Canada français. Dieu et Patrie étaient vus comme « deux mots inséparables<sup>38</sup> ». C’est pourquoi les laurentiens n’avaient pas peur d’accorder respect et soumission aux membres du clergé. Le nationalisme du mouvement se croyait en fait d’autant plus sain et puissant qu’il était ins-

piré de la doctrine catholique. Morin expliquait ainsi que « notre nationalisme est basé sur un catholicisme intégral<sup>39</sup> ». On disait en outre que, pour que l'action nationale porte fruit, il fallait être des catholiques convaincus. Cela parce que le peuple ne peut s'épanouir que s'il en va de même de chacun des individus qui le composent.

Si les Jeunes Laurentiens mêlaient nationalisme et religion, c'est d'abord à cette dernière qu'allait leur appui. Paul-Émile Robert expliquait que si les laurentiens étaient d'abord catholiques, c'est parce « qu'à la base de toute construction, il faut un principe solide<sup>40</sup> ». En semaine de formation, on pouvait ainsi parler de « la primauté de cette valeur [le spirituel] sur toute autre notion<sup>41</sup> ». Le manifeste du mouvement précise par ailleurs que les Jeunesses laurentiennes « ne reconnaissent pour lois suprêmes que leur foi religieuse et la morale catholique<sup>42</sup> ». C'est pour ces raisons que l'organisation nationaliste accordait un rôle temporel important à l'Église. Le mot d'ordre « nous devons nous jeter dans les bras de nos évêques » orne ainsi de nombreuses pages couvertures de *La Vérité*. Pour régler les problèmes de la société canadienne-française, on devait en fait avoir « toute confiance à nos chefs religieux et à nos nationalistes<sup>43</sup> ». Les laurentiens n'avaient de cesse de « réclamer que notre gouvernement provincial reconnaisse l'action intermédiaire de la sainte Église catholique [...]»<sup>44</sup>. On voulait globalement la conformité des législations à la doctrine de l'Église.

Le nationalisme des Jeunes Laurentiens ne devait pas mener à des conflits avec les groupes d'action catholique. Rosaire Morin disait qu'on pouvait très bien faire partie des deux types d'association. C'était le cas puisque « l'action nationale et l'action catholique se complètent<sup>45</sup> », selon lui. Les laurentiens se considéraient même comme un mouvement auxiliaire de l'action catholique. Ils disaient cependant ne pas

vouloir être considérés comme une association de ce type précisément à cause de leur nationalisme. Cela leur permettait aussi d'agir « plus librement et en toute indépendance de la hiérarchie<sup>46</sup> ». Ils croyaient en fait que ce serait un fardeau que d'être considéré comme un mouvement d'action catholique. Ces derniers avaient en effet un mandat de l'évêque et devaient se soumettre à ses directives. Les laurentiens souhaitaient être parfaitement liés au clergé sur le plan idéologique, mais conserver une bonne autonomie au niveau fonctionnel.

### **Des partisans d'un Québec libre dans un Canada libre**

Les Jeunesses laurentiennes formaient des nationalistes catholiques qui étaient parfaitement conscientes d'agir dans un environnement bien défini. C'est au Canada que sont le Québec et les Canadiens français. Elles avaient donc des idées bien arrêtées sur la nature et les rôles des provinces et de l'État central. Le mouvement voyait deux peuples fondateurs au Canada qui étaient différents, notamment par la culture. Autant celle des Canadiens français était noble et élevée, autant la canadienne-anglaise était « d'un matérialisme doublé d'un impérialisme plus rebutant encore<sup>47</sup> ». On n'expliquait pas sans raison que « sans le Canadien français, le Canada est un pays sans avenir<sup>48</sup> ». La géographie du Canada faisait également qu'il n'y avait pas de véritable unité nationale.

Tout cela impliquait que l'organisation avait sa propre vision de la Confédération. Celle-ci n'avait évidemment pas créé une nation. Elle était tout au plus un État qui comprenait un groupe de nations. On demandait ainsi si le projet confédératif avait « un autre but que d'unir nos deux races dans une "affection commune pour la même terre"<sup>49</sup> » ? C'était en outre les Canadiens français qui avaient souhaité la Confé-

dération. L'Acte de l'Amérique du Nord Britannique consacrait l'autonomie des provinces. Les francophones l'avaient voulu « parce que la survivance de notre foi et de notre langue [l']exigeait<sup>50</sup> ». C'est pourquoi l'autonomie était qualifiée de « principe sacré » par les laurentiens<sup>51</sup>. Toutes les provinces y avaient droit. Le Québec « a droit à tous les organes d'un État viable » selon Morin<sup>52</sup>. Le mouvement conclut que la confédération avait créé un État français, mais écartait l'idée d'un État indépendant. Cela parce que « la faiblesse de notre économie nationale » et l'absence de chef ne permettraient pas au Québec de se protéger. On se demandait aussi « quel serait le sort des Maritimes<sup>53</sup> ». L'importance que les laurentiens accordaient au Québec évolua en fait au cours des années. Le manifeste fut éventuellement « révisé, corrigé, adapté à notre nouveau champ d'action, le Canada<sup>54</sup> ». C'est ainsi qu'il connut une deuxième version alors que l'organisation commençait à se répandre en dehors de sa province d'origine. La première version, datant de 1942, parle ainsi de l'élection « d'une députation québécoise » au parlement fédéral. Cela dans le but de recentrer la politique sur le Canada. La version subséquente fait sauter l'expression « québécoise ». De même, le premier manifeste parle de « l'avènement à Québec d'un gouvernement du bien commun » qui n'ignore pas « le caractère dominant du Québec qui est [...] un pays canadien-français<sup>55</sup> ». Le second demande plutôt « l'avènement dans chacune des provinces d'un gouvernement du bien commun [...] reconnaissant des droits égaux aux deux groupes majoritaires<sup>56</sup> ».

Cet état idéal d'autonomie et de droits égaux n'existait toutefois pas en réalité. Les laurentiens disaient en fait qu'avant la Confédération, les Canadiens français eurent à repousser une multitude de tentatives d'assimilation. Le nouveau régime aurait certes dû régler les problèmes, mais le pacte de 1867 ne fut jamais vraiment respecté. L'association croyait

que le fédéral encourageait « l'hostilité de certaines provinces contre le fait français<sup>57</sup> ». On expliquait de fait qu'il existait huit provinces unilingues contre une seule bilingue. Plusieurs provinces n'accordaient qu'une très faible importance aux francophones. En témoignaient les combats pour les écoles, les journaux et la radio française. Les francophones qui ont lutté pour ces droits dans l'Ouest étaient considérés comme des « frères » et des « héros » par les laurentiens<sup>58</sup>. Le gouvernement d'Ottawa n'en faisait par ailleurs qu'à sa guise. Il centralisait tout au détriment de l'intérêt du plus grand nombre. Le « pacte d'honneur » de 1867 avait donc créé plusieurs inégalités selon les Jeunes Laurentiens. Cela ne les empêchait pas de dire que l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique était la « base de nos libertés et de nos droits<sup>59</sup> ».

C'est pour cette raison que les Jeunesses laurentiennes croyaient encore au Canada. Si leur allégeance allait d'abord au Canada français, rien ne les empêchait d'affirmer également que « nous aimons ensuite notre Canada devenu notre pays depuis 1867<sup>60</sup> ». C'est en ce sens qu'elles voulaient un statut convenable pour le Canada. Elles s'attendaient qu'il soit libre et indépendant de la Grande-Bretagne plutôt qu'une colonie de second ordre. Étant donné que le pays s'affirmait de plus en plus sur le plan international, il était temps qu'il commence à agir par lui-même. C'est pourquoi le manifeste du mouvement se termine par l'exhortation « pour l'avènement d'un Québec libre dans un Canada libre<sup>61</sup> ! » Selon Daniel Latouche et Diane Poliquin-Bourassa, ce sont les Jeunes Laurentiens qui employèrent pour la première fois l'expression « Québec libre<sup>62</sup> ». Il n'en demeure pas moins que leurs idées sur le Québec et le Canada ressemblent beaucoup à ce que véhiculaient les ténors nationalistes de l'époque, Lionel Groulx en tête<sup>63</sup>. Les conceptions nationalistes des Jeunes Laurentiens sont également largement redevables à Richard

Arès. Plusieurs numéros de *La Vérité* décortiquèrent pour étude des parties de *Notre question nationale*, ouvrage fondamental de ce jésuite<sup>64</sup>.

### Les Jeunes Laurentiens et la conscription

C'est notamment sa façon de concevoir le rôle du Canada qui mena l'organisation nationaliste à s'opposer à la conscription. Contrairement à l'Action catholique spécialisée, cette dernière ne fut pas l'occasion d'un éveil identitaire chez les Jeunes Laurentiens. Ce fut plutôt l'occasion d'entrer dans l'espace public par la grande porte, se faire connaître et commencer l'action politique à grande échelle. Les laurentiens furent le groupe de jeunes qui participa au plus grand nombre de manifestations anticonscriptionnistes<sup>65</sup>. Le mouvement développa, plus concrètement, tout un argumentaire contre la conscription. Il affirmait notamment que la participation canadienne à la guerre était d'abord « pour protéger et défendre l'Angleterre<sup>66</sup> ». Ce sont des gens « qui ont pour patrie la Grande-Bretagne » et « les grands capitalistes » qui voteraient oui au plébiscite. Il fallait d'abord penser au Canada avant d'aller se battre en Europe. « Nous devons organiser la défense du Canada<sup>67</sup> », affirma Marcel Caron, un des quatre présidents que connut l'organisation durant son histoire. Paul-Émile Robert expliqua quant à lui que la conscription créait la désunion et qu'il fallait conséquemment s'y opposer. Le tribun ajouta qu'on envoyait les Canadiens se battre alors qu'on faisait entrer des étrangers. C'est ce qui lui valut un procès<sup>68</sup>.

Morin expliquait plus prosaïquement que la conscription tuait des gens et faisait augmenter la dette. Elle avait instauré un système de délation et de chasse à l'homme. Elle avait envoyé trop de jeunes dans des camps alors qu'ils pourraient être utiles ailleurs. La conscription nuisait à leur cheminement scolaire et professionnel. Les soldats manquaient de

directives<sup>69</sup>. Les Jeunes Laurentiens admiraient d'ailleurs ceux qui avaient déserté puisqu'ils avaient voulu « d'abord servir leur patrie et leurs idées<sup>70</sup> ». C'est pourquoi ils demandèrent l'amnistie pour les déserteurs et un procès public pour Camillien Houde. C'est en ayant les intérêts du Canada en tête que les Jeunesses laurentiennes s'opposaient à la conscription. Elles ne s'intéressèrent de fait à peu près pas aux questions de politique extérieure. Tout au plus firent-elles publier un communiqué pour le maintien des consulats français après la défaite du vieux pays. Elles critiquaient aussi le fait que la guerre servait Staline et pensèrent qu'une guerre avec la Russie était imminente. Après l'armistice, elles prirent aussi part à la campagne pour sauver le comte de Bernonville<sup>71</sup>.

Cette façon de concevoir la guerre, n'impliquait pas que les Jeunesses laurentiennes souhaitaient la défaite. Elles furent au contraire des artisans de la victoire à leur manière. Jean-Pierre Bastien, alors secrétaire du mouvement, finit par s'engager dans l'aviation. Cela alors même qu'il avait fait des discours contre la conscription et était présent lors de l'arrestation de Paul-Émile Robert. Il expliqua des années plus tard que « tout en étant [...] contre la conscription, je n'avais rien contre l'engagement volontaire<sup>72</sup> ». Armand Beaucage, un de ces successeurs au secrétariat, s'enrôla aussi. Plusieurs Jeunes Laurentiens étaient en fait en âge d'aller se battre. Les sections étaient fières d'avoir des membres sous les drapeaux. Sur environ 25 adhérents, la section Lafontaine à Montréal avait trois des siens dans l'armée en 1944-1945. Il arrivait que ces soldats viennent assister aux réunions. Le cercle mit même sur pied un « comité du soldat » dans le but de correspondre et offrir des cadeaux à ces laurentiens « spéciaux ». On allait en fait jusqu'à employer le terme « frère » lorsqu'on parlait des combattants. D'autres cellules organisaient plutôt



des collectes pour les emprunts de la victoire. La section Sacré-Cœur à Montréal s'était ainsi donné un objectif de 50 000\$<sup>73</sup>.

### **Des nationalistes inquiets**

Conscription et non-respect de la Confédération n'étaient pas seulement ce qui menaçait la nation sur les Jeunes laurentiennes. Elles croyaient en fait qu'une multitude d'éléments mettaient en danger la survie même du Canada français. Celui-ci vivait un sérieux déclin, pensait-on. Matérialisme et individualisme avaient créé un climat malsain. Les dignes traditions et la vieille morale étaient écartées. Une quantité phénoménale de problèmes en découlait. L'individualisme divisait « notre nation, notre groupement et [faisait] l'affaire de nos ennemis<sup>74</sup> », selon Léon Patenaude, président de la section Lafontaine. La quasi-totalité des éléments constituant la société étaient attaqués et déchristianisés. Une licence des mœurs venue tout droit des États-Unis était en train de transformer la société. On parlait d'une « affection dérégulée du plaisir<sup>75</sup> » qui remplissait les hôpitaux et les prisons. C'est toute l'immoralité ambiante qui inquiétait le mouvement parce qu'elle faisait en sorte que les Canadiens français en étaient venus à se mépriser eux-mêmes, à oublier ce qui les formait. Cela caractérisait en fait beaucoup la jeunesse, dont le manque d'esprit national était fort inquiétant. Les laurentiens réunis en semaine de formation affirmaient ainsi que « nos jeunes manquent de rêves et d'idéal. Ils ne croient plus parce que si souvent trompés. Ils vivent dans le plus pur matérialisme<sup>76</sup> ».

Les Jeunes Laurentiens pensaient que la famille, base de la nation, était foncièrement en danger. La prospérité de la guerre avait amené un relâchement de la morale. Les obligations religieuses étaient de plus en plus oubliées. La famille

était en fait « profondément atteinte dans ses racines par l'absence de sens chrétien<sup>77</sup> ». Les temps qui changeaient faisaient qu'on ne savait même plus élever les enfants. Respect et autorité disparaissaient lamentablement peu à peu. Les fils qui gagnaient leur subsistance n'aidaient souvent plus leurs parents. La jeunesse se perdait et on avait de moins en moins d'enfants. L'esprit américain faisait croire que ceux-ci étaient un sacrifice ou une privation, alors que les bas salaires n'incitaient pas à élever une famille nombreuse. On comprenait bien alors que dénatalité et déclin démographique marqueraient l'avenir du Canada français. « Un siècle de ce régime et c'en sera fini des querelles entre les deux grandes races<sup>78</sup> », s'indignait-on.

C'est aussi tout le domaine économique qui jouait contre la nation canadienne-française. Le mouvement croyait que cette dernière n'occupait pas la place qui lui était due dans l'économie. C'étaient en fait des étrangers qui étaient propriétaires de l'essentiel du Canada français. On affirmait ainsi que « les Anglais et les Américains dirigent nos entreprises financières [...] »<sup>79</sup>. De fait, les Jeunesses laurentiennes précisaient que leurs compatriotes étaient peu présents dans l'administration des grandes compagnies. Ils ne possédaient pas beaucoup de commerces, alors que ceux appartenant à des Canadiens français étaient généralement moins imposants que ceux des concurrents<sup>80</sup>. Il existait en outre des trusts qui nuisaient aux intérêts de tous. Les laurentiens parlaient d'une dictature financière. C'est, disaient-ils, « cette dictature qui gouverne les gouvernants, ce "pouvoir invisible qui contrôle la vie de la nation"<sup>81</sup> ». Les Canadiens français avaient leur rôle à jouer dans cet état de fait. On disait qu'ils dépensaient beaucoup trop chez l'étranger. Environ 80 % des dépenses n'allaient pas chez des conationaux. Il ne fallait alors certes pas s'étonner que « les étrangers se consolident avec notre

argent<sup>82</sup> » et d'être relégués au second rang. Les laurentiens affirmaient en fait que « nous leurs avons fourni par nos achats les armes avec lesquelles ils ont forgé notre servitude économique<sup>83</sup> ». On croyait que cet asservissement avait des effets sur la foi, la morale, la culture et la vie sociale. Des familles infécondes, des taudis, une anglicisation croissante, un exode rural, une dégradation physique et morale sont des conséquences de l'infériorité économique des Canadiens français<sup>84</sup>.

Les Jeunes Laurentiens pouvaient également mettre en cause les grands systèmes économiques pour expliquer la situation de leurs compatriotes. Ils fustigeaient le libéralisme. Ils croyaient qu'il était « la doctrine des bourgeois<sup>85</sup> » et ne visait que le profit. C'est lui qui « a contribué à déséquilibrer l'économie des pays, à créer le prolétariat, à assujettir les peuples sous une dictature économique<sup>86</sup> ». L'association affirmait que le socialisme, que certains défendaient à l'époque, n'était guère mieux. Elle pensait qu'il favorisait la mésentente sociale par la lutte des classes. Il collectivise à outrance et incite à la haine et à la violence. « Cette néfaste doctrine est aussi totalitaire, elle abolit la propriété, asservit l'homme à l'État<sup>87</sup> », ajoutait-on. Il va sans dire que le mouvement s'opposa à la CCF et au communisme, d'autant plus que ces derniers étaient mal vus par les autorités religieuses. En fait, autant le nazisme, le bolchevisme, que le Crédit social étaient vilipendés par les Jeunesses laurentiennes<sup>88</sup>. Le mouvement déplorait ainsi que « nos aînés se battent pour des couleurs politiques ou des personnalités<sup>89</sup> ». C'est pourquoi il se montrait critique des politiciens en place comme Maurice Duplessis et Adélard Godbout.

Le groupe de jeunes fustigeait en plus la modernité techno-scientifique et culturelle qu'on ne contrôlait pas. Il disait des journaux qu'ils étaient trop sensationnalistes et étrangers. Il y avait une surabondance de pages « subversives

inspirées de la franc-maçonnerie ou du communisme<sup>90</sup> ». C'est la saleté même qu'on trouvait dans certains périodiques. La radio était en général réduite à « un tissu d'annonces commerciales, que l'on agrémentait de chansons trop souvent grivoises, de nouvelles qu'on répète plusieurs fois par jour [...] »<sup>91</sup>. Elle favorisait le bilinguisme et les commerces étrangers. Le cinéma était quant à lui trop états-unien et cela tendait évidemment à américaniser les Canadiens français. Les Jeunes Laurentiens croyaient en fait que l'usage qu'on faisait des loisirs desservait la nation. Les loisirs étaient vus comme « commercialisés, américanisés et paganisés<sup>92</sup> ». On regrettait le fait que les sports n'étaient pratiqués que par une poignée d'individus. On parlait ainsi de « décadence physique » pour la société<sup>93</sup>. Les sports n'étaient qu'un spectacle et corrompaient la langue par l'argot anglais. C'est également le fait que trop de Canadiens français s'adonnaient à l'alcool qui inquiétait le mouvement. On disait que « l'alcool est un poison [qui] rend l'homme semblable à une bête<sup>94</sup> ». Il ne fait fleurir aucune vertu de cœur et d'esprit et tend au contraire à orienter vers le mal et les passions.

### **Les Jeunes Laurentiens à l'avant-garde du relèvement national**

Le Canada français était donc menacé de tous côtés par une kyrielle de dangers. Les Jeunes Laurentiens ne se contentaient bien sûr pas de constater cela. Ils offraient tout un programme devant mener au relèvement de la nation. C'est d'abord leur jeunesse qui faisait des laurentiens les piliers de la reconquête nationale. Paul-Émile Robert expliqua ainsi que la jeunesse devait se grouper, étudier ses problèmes et faire mieux que la génération précédente. Les Jeunes Laurentiens distribuèrent également des tracts où on expliquait que c'était à la jeunesse de voir à la reconstruction sociale d'après-guerre<sup>95</sup>.

Chaque section de Jeunesses laurentiennes devait en fait d'abord s'adonner à l'étude. Globalement, les laurentiens affirmaient que les jeunes devraient régler les problèmes causés par leurs prédécesseurs. C'était à eux de reprendre le terrain perdu. Cela fit d'ailleurs dire à certains que « notre ère sera le siècle de la jeunesse<sup>96</sup> ».

Le mouvement avait concrètement des attentes envers les jeunes selon les milieux dont ils provenaient. Il souhaitait « éloigner les jeunes de l'usine [...] et les rapprocher de l'école<sup>97</sup> » dans le monde urbain. Il était tout à leur avantage de ne pas entrer trop tôt dans la vie active et d'avoir une bonne formation technique. Il fallait qu'ils comprennent qu'ils étaient les seuls à voir à leur propre bonheur. Dans l'idéal, ils devaient être de dignes Canadiens français. Le jeune campagnard devait quant à lui comprendre toute la grandeur de son état. Il ne fallait surtout pas qu'il cherche à émigrer vers les villes. Il devrait plutôt s'établir sur une terre et fonder un foyer vers 25 ans. Il pouvait, pour s'aider, aller à l'école d'agriculture. Un bon jeune agriculteur s'attendait évidemment à ce que son foyer soit chrétien par ses fréquentations, ses lectures et son éducation. Il voyait en outre à ce que son entourage aime la terre. Devenu parent, il en cultivait ainsi le goût chez ses enfants<sup>98</sup>. L'étudiant devait plutôt vivre les vertus de loyauté et de sincérité. Il avait intérêt à faire preuve d'une grande discipline en toute occasion. Par tous les moyens possibles, il fallait qu'il se donne une bonne formation religieuse et nationale. En « milieu scolaire, encore plus qu'ailleurs, la jeunesse devra prendre conscience de ses droits et de ses devoirs de citoyen<sup>99</sup> » affirmait-on. Sans proposer de réforme du cours classique, le mouvement voulait orienter les jeunes vers l'éducation et les intéresser aux carrières des affaires. Les Canadiens français pourraient alors acquérir des compétences et s'emparer de certains secteurs de l'économie. Le groupe de

jeunes pensait en outre que sport et loisir devaient être partie intégrante de l'éducation. Une pratique du sport qui « [maintient] notre santé, facilite le travail intellectuel, développe le caractère, favorise les relations<sup>100</sup> » était à propager, selon lui.

Le mouvement ne s'ouvrit par ailleurs pas aux femmes sans raison en 1943. Si on fonda les Jeunes Laurentiennes, c'est qu'on avait plusieurs objectifs en tête. On expliquait que « l'homme et la femme ont été faits pour travailler ensemble, dans le même sens<sup>101</sup> ». La nouvelle entité cherchait à « [grouper] la jeunesse féminine canadienne-française<sup>102</sup> ». Cette union avait pour but premier de former les jeunes filles. Rita Bourdon, une des présidentes des Jeunes Laurentiennes, affirmait ainsi que « nos laurentiennes [...] se feront encore un devoir de se préparer à leurs tâches futures<sup>103</sup> ». Ces dernières couvraient essentiellement ce qu'une bonne mère et une bonne épouse devaient faire et être. On s'attendait donc à ce que les laurentiennes apprennent toutes les subtilités de l'art ménager et de la puériculture. Il fallait qu'elles soient capables de tenir une maison qui soit conforme aux principes catholiques et nationaux.

À l'instar d'idéologues nationalistes influents comme Esdras Minville et François-Albert Angers<sup>104</sup>, les Jeunes laurentiennes accordaient en outre une place prépondérante à l'économie dans les luttes nationalistes. Elles proposaient plusieurs moyens pour que les Canadiens français se réapproprient la place qui leur était due. Ils insistèrent notamment sur l'achat chez nous, « base même de notre économie<sup>105</sup> », selon Morin. Acheter chez les Canadiens français, c'était en fait aider leurs entreprises et leurs commerces à grossir. Ces entreprises pouvaient alors rendre de plus fiers services à la communauté. Les Jeunes Laurentiens proposaient plus globalement un système économique à part entière : le coopératisme. C'est pourquoi ils accordèrent un large appui aux

Caisses populaires, lesquelles faisaient œuvre de restauration sociale et nationale. Mettre les épargnes en commun allait dans l'intérêt de la patrie. C'était laisser le capital aux mains des Canadiens français. Les caisses « nous rendant maîtres de notre épargne, protège la petite industrie et aide au développement de notre commerce<sup>106</sup> », affirmait-on. C'est ce qui explique que certains individus s'intéressèrent au coopératisme lors de leur passage dans le groupe de jeunes et travaillèrent par la suite dans une caisse toute leur vie. C'est notamment ce qui arriva à Ferdinand Smith, qui fut président des Jeunes Laurentiens de la région de Drummondville, et à Arthur Pharand de Sudbury<sup>107</sup>.

Le syndicat d'épargne était également partie prenante du relèvement économique voulu par les Jeunes Laurentiens. Ceux-ci expliquaient que le syndicat d'épargne était un regroupement de personnes qui ont pour « but de mettre leurs économies en commun et de les faire fructifier dans le commerce<sup>108</sup> ». Cette mise en commun de capitaux visait généralement à « lancer un commerce ou une petite industrie<sup>109</sup> » et à établir un des syndicataires. Les laurentiens voulaient aussi créer une fédération des syndicats d'épargne qui aurait eu plusieurs objectifs. Elle permettrait notamment d'unir les efforts de plusieurs syndicats afin d'acheter, par exemple, une entreprise plus imposante. Les sociétaires « prendront le contrôle de cette industrie qui demeurera canadienne-française<sup>110</sup> », fit-on savoir. La fédération suivrait par ailleurs l'activité économique et pourrait suggérer aux syndicats quelles entreprises encourager. Les Jeunes Laurentiens fondèrent beaucoup de syndicats d'épargne tout au long de leur existence. Il est certain que plusieurs cercles en possédaient. C'était notamment le cas à Drummondville. La section Lafontaine à Montréal eut le sien à peine quelques semaines après sa fondation. Certaines sections en avaient même plus d'un. Les Jeunes

Laurentiens des paroisses Saint-Vincent-de-Paul et Saint-Vital à Montréal eurent respectivement trois et quatre syndicats<sup>111</sup>. Les vieilles traditions devaient également permettre une reconquête économique. C'est notamment l'artisanat qu'on voulait favoriser par les « expositions artisanales, les cours de tissage, l'encouragement aux produits de l'artisanat etc.<sup>112</sup> » C'est enfin le retour à la terre qui fut mis de l'avant. Un vaste plan de colonisation qui permettrait à tous de s'établir était voulu par les Jeunes Laurentiens<sup>113</sup>.

Ces derniers établirent également tout un plan de ressocialisation. Ils demandaient une enquête publique sur la « dépravation actuelle des mœurs<sup>114</sup> ». Ils souhaitaient une « politique familiale qui retournerait aux traditions du passé, relèverait le salaire ouvrier, réunirait le mari avec sa femme, les parents avec leurs enfants<sup>115</sup> ». Les Jeunes laurentiennes étaient en fait membres du Comité des œuvres catholiques, un organisme qui tentait de regrouper diverses associations pour coordonner l'action en faveur des bonnes mœurs. En 1945 et 1946, le groupe de jeunes fut parmi les quatre ou cinq organisations qui étaient le plus souvent présentes aux réunions du Comité<sup>116</sup>. Le mouvement s'intéressa par ailleurs beaucoup aux moyens de propagande sociale : lecture, cinéma et radio. Il voulait créer des bibliothèques et promouvoir les « bonnes lectures ». On suggérait par ailleurs d'essayer de faire entrer de bons rédacteurs dans les mauvais journaux<sup>117</sup>. Pour bien orienter la radio, les Jeunes Laurentiens proposèrent notamment la création d'un comité provincial qui veillerait à assurer « des émissions intéressantes variées mais canadiennes-françaises et catholiques<sup>118</sup> ». Ils croyaient en outre que la censure devait être parfaitement appliquée pour le cinéma et qu'il fallait y favoriser le beau et le bon. Le mieux étant de remplacer le cinéma par les arts et le théâtre national. L'association ne proposa jamais, à notre connaissance, des projets



de cinéma canadien-français comme le faisaient d'autres personnes à leur époque<sup>119</sup>. Le groupe de jeunes voulait en même temps favoriser la santé au Canada français. C'est notamment pourquoi il souhaitait organiser toute une campagne contre l'alcool. Une interdiction des publicités sur la boisson, la diminution du nombre de bars et la formation d'une ligue de tempérance étaient autant de moyens proposés<sup>120</sup>. Un large appui devait être fourni aux Lacordaire.

Comme d'autres groupes de jeunes nationalistes, tel l'ACJC, les Jeunes Laurentiens accordaient une grande importance aux moyens propres à raviver la fierté nationale chez les Canadiens français. Ils furent donc très impliqués dans les célébrations entourant la Saint-Jean-Baptiste et la fête de Dollard. Ils participèrent ainsi aux festivités du 24 juin à Montréal ou en région de 1940 à 1950, mais s'intéressèrent surtout à la Fête de Dollard. Ils s'occupèrent de la reprise du pèlerinage à Carillon en 1946 et, à partir de 1945, vendirent les « roses » et « pensées » de Dollard, fleurs artificielles devant se porter le jour de la fête. Ils en distribuèrent 480 000 en 1948<sup>121</sup>. Les laurentiens s'intéressèrent aussi au fleurdelisé, symbole nationaliste s'il en est un. Ils avaient « diffusé plus de deux cent mille drapeaux collants, plus de 50 000 circulaires, plus de mille boutons-insignes du drapeau national<sup>122</sup> » dans la seule année 1943. Ils créèrent par la suite l'Agence Dollard, un organe vendant différents accessoires patriotiques liés au drapeau national. Elle proposait plus concrètement une quarantaine d'articles allant de la promesse de fidélité à la banderole. Le groupe de jeunes prit également possession du Comité de propagande du drapeau, qui avait un objectif semblable<sup>123</sup>. Cet activisme explique en bonne partie les problèmes financiers des Jeunesses laurentiennes. Le drapeau avait les fleurs de lys pointées vers le centre jusqu'à ce que Duplessis, après avoir consulté des spécialistes en héraldi-

ques, les fasse redresser pour en faire l'emblème de la province<sup>124</sup>. Le mouvement resta donc pris avec une grande quantité de fleurdelisés invendables, ce qui contribua à sa ruine. Les dettes encourus dans l'action en faveur du fleurdelisé devinrent en effet insurmontables. Il fallut encore deux ans, marqués par un déclin certain, avant qu'on ne décide de saborder officiellement les laurentiens. C'est également en 1950 que naissait l'Association de la jeunesse canadienne-française (AJC), qui étaient un peu les successeurs à la fois des Jeunes Laurentiens et de l'ACJC<sup>125</sup>.

\* \* \*

Les Jeunes Laurentiens furent porteurs de l'idéal nationaliste que véhiculaient des penseurs comme Lionel Groulx. Ils proposèrent une synthèse d'idées souvent complexes, qu'ils surent rendre compréhensible et accessible à la jeunesse. Ils n'hésitaient pas à clamer haut et fort que « nos principes résument la pensée de nos maîtres, des Groulx, Minville, Angers, Bouvier et autres<sup>126</sup> ». L'importance que le mouvement accordait à l'étude faisait en sorte que chaque membre devait, du moins en théorie, lire et commenter des textes de ces divers auteurs. Les idées de ceux-ci pouvaient donc être comprises, assimilées et retransmises. Le groupe de jeunes fut une sorte de courroie de transmission pour les poncifs nationalistes les plus en vogue à leur époque. De fait, les laurentiens empruntèrent beaucoup à d'autres pour créer leur propre idéologie.

Les laurentiens furent concrètement des nationalistes qui, à l'instar de leur mentor Lionel Groulx, croyaient que la nation avait été formée par l'histoire et qu'elle avait une mission en terre d'Amériques. Ce nationalisme couplé aux principes du catholicisme permettait la survivance certaine de la nation. Forts de leur jeunesse, les laurentiens étaient en même temps les plus à même d'assurer le passage des traditions na-

tionales à la nouvelle génération. Ils se considéraient comme des modèles pour une jeunesse en perdition. Comme bien d'autres, le mouvement croyait la nation menacée de toute part. Il accordait ainsi une grande place à l'économie dans le déclin national constaté, alors que l'immoralité caractérisait la jeunesse, la famille et les médias et affectait négativement le Canada français. C'est d'ailleurs ce genre d'idées qui les vit s'intéresser au Comité des œuvres catholiques. Le groupe de jeunes pensait être le premier acteur de la ressaisie nationale qui devait suivre ce constat désagréable puisque la formation qu'il offrait faisait de lui un élément central de la lutte. La jeunesse masculine et féminine qui s'éduque et prend conscience de ses devoirs peut en effet régler bien des difficultés, croyait-on. L'association proposait plus concrètement un programme complet de relèvement qui impliquait la reconquête économique et sociale. Autant l'achat chez nous, le coopératisme, que le contrôle des médias devaient renforcer la nation. La fierté nationale devait en outre être propagée par tous les moyens possibles. Le but fondamental des Jeunesses laurentiennes était de regrouper des jeunes de différents milieux sous la bannière nationale pour former une élite de meneurs qui pourraient faire vivre le Canada français. C'est d'ailleurs ce qu'on expliquait à des organisations nationalistes aînées. Louis Chamberland, alors président régional des Jeunes Laurentiens de Montréal, fit ainsi savoir à la Société Saint-Jean-Baptiste que « notre action [...] vous prépare des chefs pour demain. Elle vous permettra de continuer votre œuvre<sup>127</sup> ».

Plusieurs laurentiens ont justement fini par devenir des meneurs dans le Québec de la Révolution tranquille. À la fin des années 1960 Rosaire Morin fit une liste d'anciens membres occupant alors un poste d'influence au Québec. Il dit en avoir recensé près de 300. Des « collègues » du passé partici-

pèrent d'ailleurs aux changements que connut la décennie 1960. C'est en 1959 que Roméo Patry, un ancien Jeune Laurentien, contribuait à organiser la première conférence de Raymond Barbeau dans la ville de Québec. En 1964, sous la présidence de Paul-Émile Robert, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal décida de soutenir officiellement l'idée d'indépendance. Environ au même moment, Rosaire Morin était à la tête d'une dissidence qui allait mener à la dissolution de l'Ordre de Jacques-Cartier<sup>128</sup>. Le futur directeur de *L'Action nationale* fut en outre engagé activement dans les États généraux du Canada français. Selon lui, il semble que « 150 [autres] deviendront [...] délégués régionaux aux [assises] après avoir gagné soit les Unions régionales de Caisses populaires, soit les Saint-Jean-Baptiste, soit les syndicats nationaux etc.<sup>129</sup> »

---

## NOTES

<sup>1</sup> L'auteur tient à remercier Pierre Trépanier pour sa relecture d'une première version de ce texte et les rétroactions qui s'ensuivirent, de même que les évaluateurs anonymes de *Mens* pour leurs commentaires pertinents.

<sup>2</sup> Voir, entre autres : Joël Colton, « Définition de la jeunesse et des mouvements de jeunesse. La jeunesse et la paix », dans Denise Fauvel-Rouif, dir., *La Jeunesse et ses mouvements : influence sur l'évolution des sociétés aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*. Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1992, p. 3-13.

<sup>3</sup> Sur les changements qui survinrent dans les objectifs de l'ACJC au cours des années 1930, on pourra consulter : Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène : l'Action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003, p. 31, 41-47.

<sup>4</sup> « Discours de Rosaire Morin, "Pour la vérité", 23 septembre 1945 », p. 1, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,34.

<sup>5</sup> Jeunes Laurentiens et Jeunes laurentiennes sont des synonymes qui seront employés indistinctement dans cet article. L'expression Jeunes Laurentiennes ne réfère quant à elle qu'à la branche féminine du mouvement. Notons que celle-ci ne connut pas le succès de sa contrepartie masculine. Il n'y

eut jamais plus que quelques sections de laurentiennes dans l'histoire de l'association. Cet insuccès relatif s'explique par le fait que les premières présidentes quittèrent le mouvement pour se marier et par la concurrence de L'Éveil féminin, mouvement de jeunes filles nationalistes basé dans la région d'Ottawa. Voir : « Procès-verbaux de l'exécutif des Jeunes Laurentiens, 1943-1944 », 21 novembre 1943, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,7. Pour un bref historique de l'Éveil féminin on pourra consulter : Hector Legros et sœur Paul-Émile, *Le diocèse d'Ottawa : 1847-1948*, Ottawa, Le Droit, 1949, p. 842-843.

<sup>6</sup> Lettre de Lorenzo Gauthier au père Fafard, 2 juillet 1945, Archives des Clercs de Saint-Viateur, Fonds Lorenzo Gauthier. Ces chiffres sont corroborés par Paul-Émile Robert, alors président des Jeunes Laurentiens, dans : « Procès-verbaux des réunions de la section Lafontaine, 1943-1945 », 20 août 1945, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds J.Z. Léon Patenaude, P30/4,4. Notons que, structurellement, les Jeunes Laurentiens étaient d'abord composés de sections, chacune implantée dans une paroisse ou un village. Les sections se rapportaient au conseil central, basé à Montréal et formé d'une quinzaine de dirigeants. C'est ce conseil qui veillait à la bonne marche du mouvement en établissant le corps doctrinal et les activités d'envergure. Le conseil fut souvent influencé par des personnalités fortes qui occupèrent divers postes de direction comme Rosaire Morin, Paul-Émile Robert, Marcel Caron, Raphaël Beaudette, Maurice Savaria, André Robitaille et Alphonse Bourdon.

<sup>7</sup> « Les "Jeunes Laurentiens" en pleine activité (leurs communiqués) », *L'Union*, vol. 1, n° 17, 13 novembre 1942, p. 6.

<sup>8</sup> « M. le chanoine Groulx, aumônier général des Jeunes laurentiennes », *Le Devoir*, 7 octobre 1947, p. 9 ; « Congrès général des Jeunes laurentiennes », *Le Droit*, 26 août 1946, p. 12 ; « Les Jeunes laurentiennes, le comité général, le 8 avril 1945 », p. 4, 11, Archives nationales du Québec, Montréal, Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, P82/119, 1828 ; « Congrès des Jeunes Laurentiens », *Le Devoir*, 27 septembre 1943, p. 2 ; « Au congrès des Jeunes Laurentiens », *L'Action catholique*, 19 mars 1946, p. 2 ; « Circulaire n° A 5, "Pour une association nationale de jeunes", 16 janvier 1946 », Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds J.Z. Léon Patenaude, P30/2,3 ; Lettre de Roger Duhamel à Rosaire Morin, 25 janvier 1945, Archives nationales du Québec, Montréal, Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, P82/119-1828 ; « Représentants de nos sections », *La Vigie : Bulletin de l'Association Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa*, vol. 1, n° 3, juin 1947, p. 23 ; « Discours de Rosaire Morin, "1945-1946 : les Jeunes Laurentiens", 5 octobre 1946 », p. 6, Archives natio-

nales du Québec, Montréal, Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, P82/119-1830.

<sup>9</sup> Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain, tome 2, le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal Express, 1986, p. 111.

<sup>10</sup> Voir : Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec, vol. 39, Le plébiscite*, Montréal, Fides, 1969, p. 216. ; Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire : 1942-1948*, Montréal, Québec/Amérique, 1982, p. 113, 116, 119 ; Robert Rumilly, *Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal : des Patriotes au fleurdelisé, 1834-1948*, Montréal, L'Aurore, 1975, p. 486, 522, 544, 559 ; Raymond Laliberté, *Une société secrète : l'Ordre de Jacques Cartier*, Montréal, Hurtubise HMH, 1983, p. 19, 25-27, 183, 232 ; Jean Hamelin, *Histoire du catholicisme québécois, volume 4, Le 20<sup>e</sup> siècle, tome 2, 1940 à nos jours*, Montréal, Boréal Express, 1982, p. 78 ; Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène : l'action catholique avant la révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003, p. 47, 118-119, 179.

<sup>11</sup> En 1945-1946, les deux tiers des dirigeants nationaux des Jeunes Laurentiens étaient membres de la JOC. Voir les dernières pages de : « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1945-1946 », Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,11. En 1945, la soirée sociale du congrès national des Jeunes Laurentiens fut par ailleurs sous la présidence d'honneur des groupes de jeunes catholiques. Certains représentants de ces derniers participaient même aux activités des Jeunes Laurentiens. Alfred Rouleau, propagandiste de la JIC, donna ainsi des conférences lors de la première semaine de formation du mouvement nationaliste. Voir : « Au congrès des Jeunes Laurentiens », *La Revue de Granby*, 1<sup>er</sup> août 1945, p. 9 et « Première semaine d'étude de la Jeunesse laurentienne, 1946 », p. 9, Centre-de-recherche Lionel-Groulx, Fonds J.Z. Léon Patenaude, P30/4,23.

<sup>12</sup> Claude Bélanger, *Jeunes laurentiennes*, <http://faculty.marianopolis.edu/c.belanger/quebechistory/encyclopedia/Jeuneslaurentiennes.html> (site consulté le 3 février 2008). Nous en profitons d'ailleurs pour remercier Claude Bélanger pour l'aide apportée dans nos recherches.

<sup>13</sup> Les Jeunes Laurentiens traitèrent très rarement du fascisme ou des juifs. Ils manifestaient en fait un désintérêt certain pour ces deux thèmes. Une des rares fois où il fut question du fascisme fut pour placer le nazisme parmi une suite de systèmes politiques condamnables comme le communisme et le libéralisme. Voir : « Manifeste du responsable social », Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds J.Z. Léon Patenaude, P30/4,1, p. 2. Les quelques fois où le mouvement traita par ailleurs des juifs furent pour affirmer une absence

de préoccupation les concernant. On expliquait par exemple que « la doctrine laurentienne n'est pas une tendance contre qui que ce soit. Nous ne sommes pas des antianglais, des antijuifs. Nous sommes des Pro-Deo, des pro-Canadiens français ». Voir : « Les Jeunesses laurentiennes : 5<sup>e</sup> congrès national », *Le Devoir*, 25 septembre 1947, p. 10. On répondit par ailleurs à quelqu'un qui demandait si le mouvement était contre les juifs que « tu pourras dire à tous les juifs que tu rencontreras que nous, nous ne sommes "contre" personne. Nous sommes "pour". Toujours "pour" ». Voir : « Réponse aux inquiets », *La Vérité*, vol. 3, n<sup>o</sup> 5, juin-juillet 1945, p. 31.

<sup>14</sup> Voir, par exemple : Raymond Gaudreau, « La coopération (suite) », *La Vérité*, vol. 3, n<sup>o</sup> 4, avril 1945, p. 12.

<sup>15</sup> Dollard des Ormeaux, « Chronique des Jeunes Laurentiens : À la jeunesse de mon pays », *La Boussole*, 15 avril 1944, p. 4.

<sup>16</sup> « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 8 mars 1943 », p. 6-7, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,32.

<sup>17</sup> « Procès-verbaux des réunions de la section Lafontaine, 1943-1945 », 20 août 1945, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds J.Z. Léon Patenaude, P30/4,4. Pour des exemples de listes avec métiers de Jeunes Laurentiens voir : « Listes de retraitants, 1943-1945 », Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds J.Z. Léon Patenaude, P30/4,13.

<sup>18</sup> « Circulaire n<sup>o</sup> 5 : aux dirigeants et membres de la section Lafontaine », p. 1, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds J.Z.-Léon Patenaude, P30/4,11.

<sup>19</sup> « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 4 février 1943 », p. 1, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,32.

<sup>20</sup> Rosaire Morin, « Message du président général : Bâtir et non détruire », *La Vérité*, vol. 4, n<sup>o</sup> 1, novembre 1945, p. 5.

<sup>21</sup> « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 17 février 1943 », p. 2, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,32.

<sup>22</sup> Rosaire Morin, « Un congrès national de la jeunesse », *La Boussole*, 2 septembre 1944, p. 7.

<sup>23</sup> « Les Jeunesses laurentiennes : comité général, le 8 avril 1945 », p. 3, Archives nationales du Québec, Montréal, Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, P82/119, 1828.

<sup>24</sup> « Énorme travail à accomplir chez les "Jeunes Laurentiens" », *Chez nous*, vol. 2, n<sup>o</sup> 6, 1<sup>er</sup> septembre 1941, p. 8.

- <sup>25</sup> « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 8 mars 1943 », p. 1, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,34.
- <sup>26</sup> « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 14 février 1945 », p. 1, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,32.
- <sup>27</sup> « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 14 mars 1945 », p. 5, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,34.
- <sup>28</sup> « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 26 août 1945 », p. 5, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,34.
- <sup>29</sup> « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 22 septembre 1944 », p. 6, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,33.
- <sup>30</sup> C'est une des demandes que les Jeunes Laurentiens formulaient dans leur prière à saint Jean-Baptiste. Voir : « Jeunes Laurentiens : Prière pour la nation Canadienne-française », p. 1, Archives des Religieux de Saint-Vincent-de-Paul, Fonds Simon Arsenault.
- <sup>31</sup> Rosaire Morin, « Pour une élite nationale », *Les Jeunes Laurentiennes*, 1948, p. 3.
- <sup>32</sup> « Discours de Rosaire Morin, "Pour la vérité", 23 septembre 1945 », p. 1, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,34.
- <sup>33</sup> « Rapport annuel de la section Lafontaine, 1943-1944 », p. 7, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds J.Z. Léon Patenaude, P30/4,12.
- <sup>34</sup> Lettre de Rosaire Morin à Lionel Groulx, 28 juin 1945, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Lionel Groulx, P1/A,2762.
- <sup>35</sup> Lettre de Rosaire Morin à Lionel Groulx, 28 mars 1945, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Lionel Groulx, P1/A,2762.
- <sup>36</sup> Lettre de Léonce Bouchard à Lionel Groulx, 18 avril 1946, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Lionel Groulx, P1/A,458.
- <sup>37</sup> « Le comité national : "Causes d'ordre particulier – l'Histoire ?" », *Lisons ! Construisons !*, vol. 2, n° 1, p. 25.
- <sup>38</sup> Olivette Payette et Rosaire Morin, « Réponses aux inquiets », *La Vérité*, vol. 4, n° 3, février 1946, p. 27.
- <sup>39</sup> Voir, par exemple : Rosaire Morin, « Pour une résurrection nationale ! », *La Vérité*, vol. 3, n° 3, mars 1945, p. 14.



<sup>40</sup> Paul-Émile Robert, « Appel à la jeunesse », *La Saint-Jean-Baptiste : fête nationale des Canadiens français, le dimanche 24 juin 1945*, Montréal, Secrétariat général, p. 93.

<sup>41</sup> « Les Jeunesses Laurentiennes : clôture de la semaine de formation tenue à Québec du 21 au 27 juin », *Le Devoir*, 5 juillet 1948, p. 9.

<sup>42</sup> Voir : *Manifeste des Jeunes Laurentiens*, s.l., s.d., p. 6. La même profession de foi se retrouve dans le manifeste des Jeunes Laurentiennes. Voir : *Manifeste des Jeunes Laurentiennes*, s.l., s.d., p. 6.

<sup>43</sup> « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 28 décembre 1942 », p. 8, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,31.

<sup>44</sup> « Mémoire à la Commission canadienne de la jeunesse par les Jeunes Laurentiens », p.1, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,12.

<sup>45</sup> Rosaire Morin, « Chronique des Jeunes Laurentiens », *La Boussole*, 8 juillet 1944, p. 6.

<sup>46</sup> « Réponse aux inquiets », *La Vérité*, vol. 3, n° 4, avril 1945, p. 28.

<sup>47</sup> « Discours de Rosaire Morin, "L'unité nationale est-ce réalisable ?" », 10 avril 1943 », p. 3, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,32.

<sup>48</sup> Rosaire Morin, « Pour un élite nationale », *Les Jeunesses Laurentiennes*, 1948, p. 3.

<sup>49</sup> « Le comité national », *Lisons ! Construisons !*, vol. 2, n° 2, avril 1944, p. 16.

<sup>50</sup> « Discours de Rosaire Morin, "Notre problème économique", 24 mai 1945 », p. 1, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,34.

<sup>51</sup> « Pour l'autonomie provinciale », *Les Jeunesses Laurentiennes*, 1948, p. 19.

<sup>52</sup> « Discours de Rosaire Morin, "Notre problème économique", 24 mai 1945 », p. 1, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,34.

<sup>53</sup> « Les Jeunesses laurentiennes », *Le Devoir*, 12 septembre 1947, p. 3.

<sup>54</sup> « Procès-verbaux des réunions du conseil exécutif, 1943 », 21 novembre 1943, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,7.

<sup>55</sup> *Manifeste des Jeunes Laurentiens*, s.l., 1942, p. 6.

<sup>56</sup> *Manifeste des Jeunes Laurentiens*, s.l., s.d., p. 10.

<sup>57</sup> « Les Jeunesses laurentiennes : 3e congrès national tenu à Montréal les 21-22-23 septembre 1945 », p. 12, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds J.Z. Léon Patenaude, P30/4,23.

<sup>58</sup> Ce sont des expressions employées par Rosaire Morin dans : « Discours de Rosaire Morin, "Pour une éducation nationale", 26 septembre 1945 », p. 6, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,34.

<sup>59</sup> « Programme pour les Jeunesses laurentiennes », *Le Droit*, 28 novembre 1946, p. 5.

<sup>60</sup> « Les Jeunesses laurentiennes : pourquoi deux drapeaux ? », *Le Devoir*, 31 mars 1947, p. 12.

<sup>61</sup> *Manifeste des Jeunes Laurentiens*, s.l., s.d., p. 11.

<sup>62</sup> Voir : Daniel Latouche et Diane Poliquin-Bourassa (dir.), *Le manuel de la parole : manifestes québécois : 1900-1959*, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1977, tome 2, p. 210.

<sup>63</sup> On pourra entre autres consulter à ce sujet : Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Hurtubise HMH, 2004, 452 p. et Frédéric Boily, *La pensée nationaliste de Lionel Groulx*, Sillery, Septentrion, 2003, 229 p.

<sup>64</sup> Voir notamment : « Notre question nationale », *La Vérité*, vol. 3, n° 4, avril 1945, p. 22 ; « Notre question nationale », *La Vérité*, vol. 3, n° 5, juin-juillet 1945, p. 22 et « Le domaine national : Notre question nationale », *La Vérité*, vol. 4, n° 4, mars-avril 1946, p. 10.

<sup>65</sup> Au moins cinq conférences furent tenues conjointement par les Jeunesses laurentiennes et la Ligue pour la défense du Canada. Voir : *Le Devoir*, 9 avril 1942, p. 2 ; 16 avril 1942, p. 9 ; 17 avril 1942, p. 6 ; 11 mars 1942, p. 4 et 22 février 1943, p. 2.

<sup>66</sup> « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 3 novembre 1944 », Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/J,4, p. 2.

<sup>67</sup> « À l'école Meilleur : troisième assemblée de la Ligue pour la défense du Canada », *Le Devoir*, 11 mars 1942, p. 4.

<sup>68</sup> « Le plébiscite : l'assemblée d'hier soir à la salle paroissiale Ste-Marguerite-Marie », *Le Devoir*, 9 avril 1942, p. 2.

<sup>69</sup> Lettre de Rosaire Morin à Jean-François Pouliot, M. P., 11 juin 1943, p. 1, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/L,1 ; « Procès-

verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 26 juillet 1943, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,6.

<sup>70</sup> « Les Jeunes Laurentiens demandent l'amnistie », *Le Devoir*, 3 avril 1946, p. 6.

<sup>71</sup> « Les "Jeunes Laurentiens" en pleine activité (leurs communiqués) », *L'Union*, vol. 1, n° 17, 13 novembre 1942, p. 6 ; « Les "Jeunes Laurentiens" contre la fermeture [sic] des consulats français », *L'Union*, vol. 1, n° 10, 23 mai 1942, p. 7 ; « Les Directives », *La vérité*, vol. 3, n° 1, septembre 1944, p. 5 ; Lettre de Rosaire Morin à Joseph Jean, 11 avril 1946, p. 1, Archives nationales du Québec, Montréal, Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, P82/119, 1832 ; « Conférence-concert de monsieur Robert Rumilly, historien et des chanteurs du vieux moulin sous les auspices des Jeunes Laurentiens de Québec », Archives nationales du Québec, Montréal, Fonds Robert Rumilly, P303,S6,SS9,D1. Sur « l'Affaire Benonville », on pourra consulter : Yves Lavertu, *L'affaire Bernonville : le Québec face à Pétain et à la collaboration (1948-1951)*, Montréal, VLB Éditeur, 1994, 217 p.

<sup>72</sup> Jean-Pierre Bastien, « Trois cents ans plus tard, en l'an de grâce 1942 », *La Presse*, samedi 29 août 1992, p. A9.

<sup>73</sup> « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 27 janvier 1943, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,6 ; « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 8 septembre 1942 », p. 1, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,31 ; « Deuxième rapport annuel de la section Lafontaine », p. 2-3, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds J.Z. Léon Patenaude, P30/4,12 ; « Procès-verbaux de la section Lafontaine, 1943-1945 », 23 avril et 15 octobre 1944, les 4 et 18 mars et 29 avril 1945, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds J.Z. Léon Patenaude, P30/4,4 ; « Discours de Rosaire Morin, "Un mouvement d'action", 20 septembre 1944 », p. 6, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,33.

<sup>74</sup> Message de Léon Patenaude, 10 août 1944, p. 2, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds J.Z. Léon Patenaude, P30/4,17.

<sup>75</sup> Rosaire Morin, « Chronique des Jeunes Laurentiens : "Je me souviens" », *La Boussole*, 24 juin 1944, p. 6.

<sup>76</sup> « Les Jeunesses laurentiennes », *Le Devoir*, 3 juillet 1947, p. 9.

<sup>77</sup> « Congrès des Jeunes Laurentiens », *Le Devoir*, 27 septembre 1943, p. 2.

<sup>78</sup> « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 16 novembre 1943 », p. 8, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,32.

<sup>79</sup> « Les Jeunesses laurentiennes : 3e congrès national tenu à Montréal les 21-22-23 septembre 1945 », p. 11, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds J.Z. Léon Patenaude, P30/4,23.

<sup>80</sup> « Discours de Rosaire Morin, “Notre problème économique”, 24 mai 1945 », p. 1-2, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,34.

<sup>81</sup> « Les Jeunesses laurentiennes : 3e congrès national tenu à Montréal les 21-22-23 septembre 1945 », p. 14, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds J.Z. Léon Patenaude, P30/4,23.

<sup>82</sup> « Rapport annuel de la section Lafontaine 1943-1944 », p. 5, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds J.Z. Léon Patenaude, P30/4,12.

<sup>83</sup> « Énorme travail à accomplir chez les “Jeunes Laurentiens” », *Chez nous*, vol. 2, n° 6, 1er septembre 1941, p. 8.

<sup>84</sup> « “Équipe économique : notre situation économique”, *La Vérité*, vol. 5, n° 3, avril 1949 », p. 2, Archives nationales du Canada, Fonds Ordre de Jacques-Cartier, MG 28 198, dossier Jeunes Laurentiens, 1943-1949 ; « Discours de Rosaire Morin, “Notre problème économique”, 24 mai 1945 », p. 4, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,34.

<sup>85</sup> Aline Normandeau et Roger Lemay, « La coopération », *La Vérité*, vol. 4, n° 4, mars-avril 1946, p. 22.

<sup>86</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>87</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>88</sup> « Manifeste du responsable social », Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds J.Z. Léon Patenaude, P30/4,1, p. 2.

<sup>89</sup> Lettre de Rosaire Morin à Lionel Groulx, 13 juin 1944, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Lionel Groulx, P1/A, 2762.

<sup>90</sup> « Discours de Gabrielle Demers, “Le programme national des Jeunes Laurentiennes”, sans date », p. 4, Archives de l'Université de Montréal, Fonds de l'Action catholique canadienne, P16/04,160.

<sup>91</sup> Marcel Coupal, « 2e semaine : “Ce qu'est la radio” », *La Vérité*, vol. 4, n° 3, février 1946, p. 17.

<sup>92</sup> « Mémoire sur les loisirs, 6 mars 1945 », Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,12.

<sup>93</sup> « Consignes sociales pour l'année 1948 », *Les Jeunesses Laurentiennes*, 1948, p. 12.

<sup>94</sup> Rosaire Morin, « Pourquoi Lacordaire et Jeanne d'Arc ? », *La Vérité*, vol. 4, n° 4, mars-avril 1946, p. 20.

<sup>95</sup> « Journée d'études des Jeunes Laurentiens », *Le Devoir*, lundi 12 février 1945, p. 10 ; Émile Bouvier, *Votre tâche jeunesse*, Montréal, Les éditions de l'Action nationale, 1942, 47 p. Notons que même si ce dernier texte ne fut pas produit par les Jeunesses laurentiennes, elles se le procurèrent en quantité et en firent la distribution.

<sup>96</sup> Jean-Paul Cloutier, « Message d'un organisateur », *Lisons ! Construisons !*, vol. 2, n° 2, avril 1944, p. 18.

<sup>97</sup> « Les Jeunesses laurentiennes : 3e congrès national tenu à Montréal les 21-22-23 septembre 1945 au jardin botanique », p. 19, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds J.-Z.-Léon Patenaude, P30/4,23.

<sup>98</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>99</sup> Rosaire Morin, « Les jeunesses Laurentiennes », *La Boussole*, 24 novembre 1945, p. 1.

<sup>100</sup> « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 17 novembre 1943 », p. 2, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,32.

<sup>101</sup> Lucienne Plante, « Les Jeunes Laurentiennes », *L'Ami du peuple*, 15 mars 1945, p. 5.

<sup>102</sup> *Manifeste des Jeunes Laurentiennes*, s.l., s.d., p. 5.

<sup>103</sup> « Les Jeunesses laurentiennes », *Le Devoir*, 4 février 1947, p. 2.

<sup>104</sup> Sur le nationalisme d'Esdras Minville, voir : Dominique Foisly-Geoffroy, *Esdras Minville : nationalisme économique et catholicisme social au Québec durant l'entre-deux-guerres*, Sillery, Septentrion, 2004, 174 p.

<sup>105</sup> « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 8 septembre 1942 », p.2, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,31.

<sup>106</sup> « Domaine économique : "les caisses populaires, une œuvre patriotique" », *Lisons ! Construisons !*, vol. 2, n° 2, p. 12.

<sup>107</sup> Entrevue de l'auteur avec Ferdinand Smith, 7 février 2006 et Arthur Pharand, *Un miracle économique au Moulin à Fleur 1949-1989 (40 ans d'histoire de ma caisse)*, Sudbury, s.e., 1991, 160 p. Nous remercions Gaétan Gervais de nous avoir fait découvrir ce dernier livre.

<sup>108</sup> « Domaine économique : Règlement d'un syndicat d'épargne », p. 1, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds J.Z. Léon Patenaude, P30/4,15.

<sup>109</sup> *Lisons ! Construisons ! : mémoire sur les Jeunes Laurentiens*, s.l., 1944, p. 3.

<sup>110</sup> « Le domaine économique : "la fédération des syndicats" », *La Vérité*, vol. 3, n° 2, février 1945, p. 16.

<sup>111</sup> Rosaire Morin, « Des nouvelles à retenir », *La Vérité*, vol. 3, n° 4, avril 1945, p. 10 ; Lettre de Gérard Cusson au responsable économique du central, 20 novembre 1943, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds J.Z. Léon Patenaude, P30/4,17 ; « Procès-verbaux des réunions du conseil général de Montréal, 1943-1944 », 3 décembre 1943, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,8 et « Procès-verbaux des réunions du conseil central, 1942-1945 », 29 septembre 1944, Fonds Rosaire Morin, P16/C,6.

<sup>112</sup> « Les Jeunesses laurentiennes : directives économiques et sociales pour l'année 1948-49 », *Le Devoir*, 13 juillet 1948, p. 5.

<sup>113</sup> « Résolutions adoptées par les Jeunesses laurentiennes », *Le Devoir*, 21 octobre 1946, p. 7.

<sup>114</sup> « Congrès des Jeunes Laurentiens », *Le Devoir*, 27 septembre 1943, p. 2.

<sup>115</sup> « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 8 septembre 1942 », p. 3, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,31.

<sup>116</sup> Une quinzaine d'associations, allant des ligues du Sacré-Cœur aux syndicats catholiques, étaient représentées au Comité durant ces deux années. Voir : « Comité des œuvres – années 1945 – présences » et « Comité des œuvres – années 1946 – présences », Archives des Jésuites province du Canada français, Fonds Joseph-Papin Archambault, R3/50,6,18 et R3/50,6,19. Il ne semble malheureusement pas subsister d'informations sur les présences aux réunions des autres années de la décennie 1940.

<sup>117</sup> « Procès-verbal de la réunion des présidents de section du 26 avril 1946 », p. 4, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds J.Z. Léon Patenaude, P30/4,23.

<sup>118</sup> *Lisons ! Construisons ! : mémoire sur les "Jeunes Laurentiens"*, s.l. 1944, p. 8.

<sup>119</sup> Olivette Payette, « Domaine national : cinéma et théâtre », *Les Jeunes Laurentiennes*, février 1945, p. 4. Pour un bon résumé des actions de militants catholiques canadiens-français en faveur du cinéma voir : Yves Lever, *L'Église et le cinéma au Québec*, Mémoire de M.A. (théologie), Université de Montréal, 1977, p. 140-184.

<sup>120</sup> *Lisons ! Construisons ! : mémoire sur les "Jeunes Laurentiens"*, s.l. 1944, p. 6 et 7.

<sup>121</sup> *Le Devoir*, 22 juin 1940, p. 6 ; *Le Devoir*, 23 juin 1941, p. 8 ; *Le Devoir*, 23 juin 1942, p. 8 ; *Le Devoir*, 23 juin 1943, p. 3 ; *Le Devoir*, 22 juin 1944, p. 6 ; *Le Devoir*, 23 juin 1945, p. 15 ; *Le Devoir*, 22 juin 1946, p. 19 ; *Le Devoir*, 21 juin 1947, p. 23 ; *Fête nationale des Canadiens français, les mercredi et jeudi 23 et 24 juin 1948*, Québec, secrétariat général, 1948, p. 23 ; « Ordre du défilé : suite », *Le Jean-Baptiste*, 1950, p. 33 ; « La fête de Dollard : manifestations patriotiques dans toute la province », *Le Devoir*, 25 mai 1946, p. 3 ; Lettre de Rosaire Morin au secrétaire de la chancellerie, 24 mai 1948, Archives nationales du Canada, Fonds Ordre de Jacques-Cartier, MG 28 I98, vol. 162, dossier fête et rose de Dollard.

<sup>122</sup> « Discours de Rosaire Morin, sans titre, 8 mars 1943 », p. 8, Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Rosaire Morin, P16/C,32.

<sup>123</sup> *Les Jeunesses laurentiennes*, 1948, p. 22 et Rosaire Morin, « Le drapeau des Canadiens français est devenu le drapeau du Québec », *L'Action nationale*, vol. 84, n° 6, juin 1994, p. 751.

<sup>124</sup> Voir : Clément Trudel, « Il y a 25 ans, le fleurdelysé », *Le Devoir*, 20 janvier 1973, p. 6 ; René Chaloult, *Mémoires politiques*, Montréal, Éditions du jour, 1969, p. 281-295. Ces informations proviennent également d'une entrevue de l'auteur avec Gilles Rhéaume réalisée le 19 septembre 2005. Gilles Rhéaume, ancien président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, connu très bien Rosaire Morin, Gérard Turcotte et Paul-Émile Robert, trois Jeunes Laurentiens d'importance.

<sup>125</sup> Pour de brefs historiques de l'AJC, voir : Paul-Émile Gosselin, *Le Conseil de la vie française*, Québec, Les Éditions Ferland, 1967, p. 44-48 et Jean-Paul Tremblay et al., *La jeunesse face à l'action nationale*, Québec, Comité des conférences Bardy (Société Saint-Jean-Baptiste de Québec), 1964, p. 6-11.

<sup>126</sup> Anonyme, « Du travail », *Les Jeunesses Laurentiennes*, 1947, p. 7.

<sup>127</sup> Lettre de Louis Chamberland au président de la SSJB, 23 janvier 1948, Archives nationales du Québec, Montréal, Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, P119-1830.

<sup>128</sup> Lettre de Léandre Fradet à l'auteur, 5 mars 2007 ; Clément Trudel, « Il y a 25 ans, le fleurdelysé », *Le Devoir*, 20 janvier 1973, p. 6 ; Marie Catherine Agen, « The Politics of the Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal », *The American Review of Canadian Studies*, vol. 29, n° 3, automne 1999, p. 498 ; Gratien Allaire, « Le triangle canadien-français au tournant des années 1960. Le Conseil de la

vie française en Amérique, la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, l'Ordre de Jacques Cartier », *Francophonies d'Amérique*, n° 17, printemps 2004, p. 110.

<sup>129</sup> Raymond Laliberté, *Une société secrète : l'Ordre de Jacques Cartier*, Montréal, Hurtubise HMH, 1983, p. 244.